

Soyons vigilants

Date : 2 août 2019

Pour la 2^{ème} fois consécutive, il aura donc fallu que j'intervienne pour que soit publiées sur le site internet du Département d'Ille-et-Vilaine les décisions de la commission permanente du Conseil départemental.

Il était en effet tout-à-fait anormal que les décisions de la commission du 24 mai insérées au recueil des actes administratifs du 19 juillet n'aient pas encore été publiées le 1^{er} août.

Tout en remerciant la ou les personnes ayant très rapidement donné suite à ma saisine d'hier après-midi (sans m'en informer, soit dit en passant), je me permets - pour l'avenir - d'attirer l'attention des responsables administratifs et des élus directement concernés sur ce qui m'apparaît comme un réel dysfonctionnement.

Commissions permanentes

28 janvier	15 juillet
25 février	26 août
25 mars	16 septembre
29 avril	14 octobre
27 mai	18 novembre
24 juin	9 décembre

Pour aller plus loin : [Pour vivre heureux, vivons cachés](#)